

Guide méthodologique

pour la mise en place d'une opération de sensibilisation-action
sur les enjeux de santé, mobilité et sécurité routière
à proximité d'écoles primaires



Réalisé sur la base des enseignements tirés de l'expérimentation
« **Bon pied, bon air** », menée en Bourgogne en 2012

Contacts :

Alterre Bourgogne

www.alterre-bourgogne.org

Aurélien TRIOUX, chargé de mission Mobilité et Territoires

a.trioux@alterre-bourgogne.org

ARS Bourgogne

www.ars.bourgogne.sante.fr

Bruno MAESTRI, responsable du département Santé - Environnement

Bruno.maestri@ars.sante.fr

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse principalement :

- Aux élus et techniciens de collectivités en charge de la vie scolaire, de la sécurité routière, de la santé, du développement durable, de la démocratie, de la vie citoyenne.
- Aux élus et techniciens de collectivités en charge des Plan climat, Agenda 21, Plan de protection de l'atmosphère, Contrats locaux de santé.
- Aux personnel académique et inspecteurs de l'éducation nationale.
- Aux professeurs des écoles et aux directions d'écoles primaires.
- Aux associations de parents d'élèves.

Résumé :

En 2010, en partenariat avec l'université de Bourgogne, Alterre Bourgogne a lancé une initiative de recherche-action basée sur la « communication engageante » et la « théorie de l'engagement », intitulée « J'y vais autrement ». Centrée sur les pratiques de mobilité et les freins et leviers au changement de comportement, l'exercice mené sur neuf mois avec plus de 100 citoyens a permis d'observer sept attitudes (de la plus conservatrice à la plus militante) et de proposer trois stratégies pour favoriser le changement : la conversion lors de changements radicaux (déménagement, accidents, choix personnel...), la familiarisation progressive (en maniant la « carotte » ou le « bâton ») et la stratégie de la responsabilisation encore appelée de la conscientisation. Fort de cette première expérience, Alterre souhaitait mettre en application une démarche de conscientisation. Suite à plusieurs sollicitations de collectivités qui rencontraient des difficultés dans la mise en œuvre de pédibus et cherchaient à être accompagnées dans leur réflexion sur les enjeux de sur-mobilité aux abords des écoles, Alterre a construit une opération baptisée « **Bon pied, bon air** ». Menée en partenariat avec deux communes bourguignonnes, deux écoles primaires, et notamment l'ARS, Atmos'air et la DREAL, l'opération a été lancée en 2012 et s'est déroulée sur deux années scolaires.

Mots-clefs : Mobilité – Santé – Pollution – Participatif – Pédagogique – Air

Abstract:

In 2010, in partnership with the University of Burgundy, Alterre Bourgogne launched a research-action initiative based on “engaging communication” and the “theory of commitment” called “J'y vais autrement”. Centered on mobility practices as well as on breaks and levers to behavior change, the operation that was conducted with more than 100 citizens allowed to observe seven attitudes (from the most conservatory to the most activist and to propose three strategies to facilitate the change: conversion on the occasion of radical changes (moving, accident, change in private life...), progressive familiarization (using the carrot and the stick) and the strategy of accountability also called awareness. On the basis of this first experience, Alterre wished to implement an awareness methodology. Following several solicitations from territorial communities that encountered difficulties in implementing “pedibus” and were looking for being accompanied in their reflexion on overcrowding in school area, Alterre created a new operation called “**Bon pied, bon air**”. Conducted in partnership with two towns in Burgundy, two primary schools and the Agence régionale de santé (regional health agency), Atmos'air (the air quality agency) and DREAL (the regional direction for the environment), the operation was launched in 2012 and unwound over two academic years.

Key-words: Mobility – Health – Pollution – Participative – Educational - Air

Sommaire

Contenu

1.	Rappel du contexte.....	4
2.	De l'idée au projet	5
3.	Objectif et intérêts de l'opération.....	6
4.	Lancer l'opération à l'échelle communale	7
5.	Temporalité de l'opération	9
6.	Mise en œuvre opérationnelle.....	10
7.	Bibliographie.....	20
8.	Annexes	23

La production de ce guide méthodologique et de ces recommandations découle d'une démarche expérimentale menée entre 2011 et 2013 baptisée « Bon pied, bon air ». Co-rédigé par Alterre Bourgogne et l'ARS Bourgogne, il a fait l'objet d'une relecture et d'ajustements apportés par les collectivités et les écoles parties prenantes dans la démarche expérimentale.

Ce guide méthodologique rend compte du contexte dans lequel a été imaginé le projet et des différentes phases de sa mise en œuvre. Ayant été rédigé une fois le projet terminé, il présente des points de vigilance à connaître et des leviers à actionner pour faire en sorte que le projet réussisse.

1. Rappel du contexte

L'école primaire est souvent proche du domicile de l'élève, située dans le même quartier ou à quelques pâtés de maisons. Alors, dans ce cas, pourquoi utiliser la voiture ? Comme le montre le film « Déplacements, une affaire de choix » (ADEME, 2006), plus il y a de voitures aux abords des écoles, plus il existe un sentiment d'insécurité routière et plus les parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture. Sous un autre angle, l'Etude nationale nutrition santé (ENNS) de 2006 nous informe que 1 enfant sur 5 est en surcharge pondérale : 3,5 % sont obèses, soit près de 450 000 enfants de moins de 15 ans, et 14,3 % sont en surpoids, soit environ 1,7 million d'enfants. Cette enquête, qui s'articule avec la campagne de sensibilisation « Manger, bouger » lancée en 2004 par l'État, dans le cadre de son Programme national nutrition santé (PNNS), est encore d'actualité. Par ailleurs, comme le mentionne le rapport du Haut Conseil de la santé publique (2012), « les personnes, adultes ou enfants, avec des problèmes pulmonaires et cardiaques chroniques sont plus à risque de symptômes en lien avec la pollution atmosphérique. Les enfants en bas âges et les personnes de grand âge sont également plus vulnérables en moyenne. ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a d'ailleurs classé la pollution de l'air comme cancérigène (International Agency for Research on Cancer, octobre 2013 et Le Monde, 17 octobre 2013). Les données les plus récentes dont dispose le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) montrent qu'en 2010, 223 000 personnes étaient décédées d'un cancer du poumon en lien avec la pollution de l'air.

Et pourtant, l'air que nous respirons est le premier aliment nécessaire à notre survie. On peut se priver de manger quelques semaines ; de boire quelques jours ; mais de respirer, seulement quelques minutes.

En 2010, Alterre Bourgogne, en partenariat avec l'université de Bourgogne, a lancé une initiative de recherche-action intitulée « J'y vais autrement ». Basée sur la communication engageante et la théorie de l'engagement, l'objectif de cette initiative était d'observer les freins et leviers au changement de comportement en termes de pratiques de mobilité. Elle a permis d'identifier sept attitudes (de la plus conservatrice à la plus militante) et de proposer trois stratégies favorisant un changement de comportement, comme indiqué dans le [rapport d'enquête](#) « L'intelligence collective et la mobilité : enquête transdisciplinaire sur les freins et les leviers à la pluri-mobilité en Bourgogne » :

- la conversion lors de changements radicaux (déménagement, accident, choix personnel...) ;
- la familiarisation progressive (en « maniant la carotte et le bâton ») ;
- la stratégie de la responsabilisation, autrement appelée « de la conscientisation ».



Dissonance

Conservateur

Créatif

Opportuniste

Militant

Efficacité personnelle

Efficacité territoriale

Visuel n°1: Les sept attitudes identifiées dans le cadre de l'initiative « J'y vais autrement ».

A la suite de sollicitations de collectivités sur les pédibus (bus scolaires piétons), Alterre Bourgogne a proposé d'expérimenter la stratégie de la conscientisation dans le cadre de la problématique de la sur-fréquentation automobile aux abords des écoles qui engendre une surexposition aux polluants atmosphériques ainsi que des situations accidentogènes. C'est dans ce contexte qu'est né « **Bon pied, bon air** », un projet mené en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne. Par sa double approche multi-acteurs (école, mairie, associations de parents d'élèves...) et multi-publics (enfants, enseignants, techniciens, parents, élus...), ce projet collectif avait pour but d'accompagner des mairies et des écoles primaires dans une dynamique de sensibilisation-action en faveur d'une meilleure qualité de l'air, de la pratique d'activités physiques et d'une plus grande sécurité routière.

Le projet a trouvé un écho favorable dans le Plan régional santé environnement (PRSE 2) qui fait des enjeux de la sur-fréquentation automobile et de la surexposition des enfants aux polluants atmosphériques un axe de travail prioritaire.

2. De l'idée au projet

« C'est dès son enfance qu'un individu acquiert - via l'interaction et l'influence de ses proches, de son cadre de vie et de ses expériences personnelles - des habitudes et des attitudes qui déterminent son comportement de mobilité et son rapport aux différents modes de transports. »

(Source [Mobilité : Repenser nos déplacements, aménager autrement. Repères n°56. Alterre Bourgogne. Décembre 2006.](#))

Ci-après les principes ayant servi de base à la construction de la méthodologie du projet :

- S'appuyer sur la **sensibilité des parents à la santé de leurs enfants** afin de mobiliser un **public captif**.
- S'attacher à **rendre visible l'invisible** afin que les enjeux soient compris, la pollution atmosphérique étant difficilement perceptible.
- Rendre le projet vivant en **créant l'événement** dans une dynamique positive et conviviale qui suscite l'engouement.
- S'appuyer sur les **nombreuses parties prenantes** impliquées dans le projet pour favoriser un effet d'entraînement.
- Sensibiliser parents et enfants de manière concomitante et via **un support de sensibilisation commun** afin qu'ils puissent partager un message commun et en débattre.
- Inscrire le projet dans **un fil conducteur** sur l'année scolaire pour monter en puissance tout au long de l'année et aborder le sujet sous différents angles, en cohérence avec les programmes scolaires.
- Passer rapidement **du constat à l'action** pour favoriser un effet d'entraînement : mener une démarche de **sensibilisation-action**.
- Favoriser auprès des parties prenantes **l'émergence de leurs propres idées et solutions** afin de « coller » aux enjeux locaux.

3. Objectif et intérêts de l'opération

L'objectif d'une telle opération est de faire émerger une prise de conscience globale des enjeux liés à la surutilisation et à la sur-fréquentation automobile aux abords d'écoles primaires afin que les différentes parties prenantes identifient des pistes d'atténuation.

Elle permet en outre :

- D'impulser une approche pédagogique, transversale et globale, à l'échelle de l'école comme du territoire, en articulant l'opération avec une démarche territoriale de développement durable de type Agenda 21 ou Plan climat-énergie-air territorial (PCEAT).
- De rendre visible la surexposition à la pollution atmosphérique.
- De faire prendre conscience des impacts sur la santé des jeunes auprès des différents publics : enfants, parents, équipe éducative, agents et élus de la collectivité.
- De favoriser l'émergence de réponses concrètes et adaptées, selon les publics, aux problèmes identifiés.
- D'accompagner le passage à l'action.
- De susciter un suivi et une continuité d'action visant une amélioration continue des réponses apportées aux problèmes existants.

Multi-partenariale, cette opération s'appuie sur les cinq éléments méthodologiques d'une démarche de développement durable (diagnostic partagé, participation, transversalité, évaluation, amélioration continue) et permet à chacune des parties prenantes d'en tirer de multiples bénéfices :

Enfants :

- les sensibiliser à l'environnement et à la qualité de l'air ;
- les sensibiliser à l'importance d'un exercice physique régulier (amoindrir le risque d'obésité, diminue le stress, favorise un sommeil de qualité, accentue l'écoute de l'enfant une fois en classe...) ;
- les responsabiliser sur ce qui relève de leur responsabilité ;
- les amener à comprendre les liens et relations entre différentes problématiques principalement environnementales et sanitaires ;
- encourager l'expression de leur point de vue ;
- partager ses questions et ses acquis avec ses parents et ses amis ;

Parents d'élèves :

- créer des contacts avec les différents acteurs locaux (professeurs et directeurs des écoles, élus et techniciens de la commune...) ;
- s'investir dans la vie scolaire ;
- s'impliquer de manière active dans un projet pédagogique et communal en lien avec les enjeux liés au développement durable ;
- être sensibilisés sur les enjeux de santé – environnement aux abords de l'école ;
- recréer du lien social en rencontrant d'autres parents ;
- anticiper des tensions pouvant apparaître aux abords des écoles (incivilité au volant...) ;

Equipes pédagogiques :

- s'engager dans un projet commun avec la mairie ;
- concrétiser des apports pédagogiques par des actions ;
- créer des espaces de dialogue et de rencontre avec les parents et la collectivité ;
- mener un projet, porté par l'ensemble des classes, sur une année scolaire ;

Municipalités :

- améliorer la sécurité routière et la qualité de vie aux abords de l'école ;
- élargir la réflexion souvent « limiter » à la mise en place d'un pédibus ;
- sensibiliser sur les enjeux de la protection de l'environnement et sur les enjeux de santé – environnement ;
- impulser une réflexion globale et multi-acteurs où chacun peut s'exprimer ;
- engager une démarche d'écomobilité sur l'ensemble de la commune ;
- monter des initiatives concrètes dans le cadre de démarche de type : Agenda 21, plan climat, contrat local de santé... ;
- sensibiliser des jeunes citoyens et leurs parents à une éco-citoyenneté ;

4. Lancer l'opération à l'échelle communale

Il est recommandé que la mise en œuvre d'une telle opération à l'échelle communale s'inscrive dans une politique globale de développement durable en mobilisant les différentes parties prenantes. Cette opération peut naître de la volonté de l'école de travailler sur la sensibilisation des enfants aux enjeux de qualité de l'air ou de sécurité routière, ou de la volonté de la commune de travailler sur des enjeux identiques à ceux de l'école ou plus globaux : climat, énergie, air, santé-environnement, lien social... Enfin, cette opération peut également être à l'initiative des parents d'élèves qui, au regard des problématiques de sécurité routière ou d'une conscience environnementale, ou d'un projet de pédibus, viennent interpellier l'équipe pédagogique ou les élus afin de mettre en œuvre des actions répondant à leur volonté d'agir.

Le lancement d'une telle opération nécessite un « leader ». Une fois celui-ci identifié, il est nécessaire de créer la transversalité indispensable à la réussite de l'opération. Cette transversalité se traduira par la **création d'un comité de pilotage** (COPIL) réunissant :

- la direction de l'école
- des élus (vie scolaire, environnement, climat, solidarité, santé...) et techniciens de la collectivité (DD, vie scolaire, santé, police municipale...)
- des représentants des parents d'élèves

Ce comité de pilotage peut également accueillir un ou une représentante :

- du rectorat en la personne de l'inspecteur de l'éducation nationale
- de l'agence régionale de santé
- d'une association de mesure et de sensibilisation quant à la qualité de l'air
- de l'IREPS
- de l'ADEME ou tout autre organisme (DREAL, DDT, ORS, Agence de l'environnement...) pour apporter un éclairage sur les objectifs visés par l'opération

Les objectifs du COPIL sont :

- Construire le projet et valider les choix stratégiques
- Planifier les différentes phases et les dates clés
- Alimenter le projet en idées et contacts
- Veiller au bon déroulement du projet

Afin que l'opération soit menée de manière dynamique et pour faciliter sa mise en œuvre et son suivi, il est nécessaire qu'un animateur soit désigné. Idéalement, un chargé de mission Agenda 21, PCET ou d'un Contrat local de santé saura apporter la transversalité nécessaire à l'animation en équipe projet.



Recommandations et points de vigilance :

- Les parties prenantes du projet n'ayant généralement pas l'habitude de travailler ensemble, il est important d'œuvrer à une véritable transversalité en s'assurant que chacun prenne le temps de s'exprimer et de donner son point de vue.
- Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à une bonne compréhension du projet global de la part de l'ensemble des parties prenantes
- Veiller à la réelle implication de chacune des parties prenantes afin que celles-ci restent mobilisées et se responsabilisent sur les différents temps de l'opération.
- Impliquer, dès le départ, l'équipe pédagogique c'est-à-dire les professeurs des écoles, afin que celle-ci comprenne l'opération et y prenne pleinement part. Pour ce faire, l'inspecteur de l'Education nationale, en lien avec l'équipe pédagogique, joue un rôle prépondérant.
- Faire des représentants des parents d'élèves un véritable levier de diffusion et de mobilisation des autres parents d'élèves.
- Mettre l'opération en cohérence avec les projets scolaires et les projets de la collectivité (Agenda 21, PCET, CLS...)

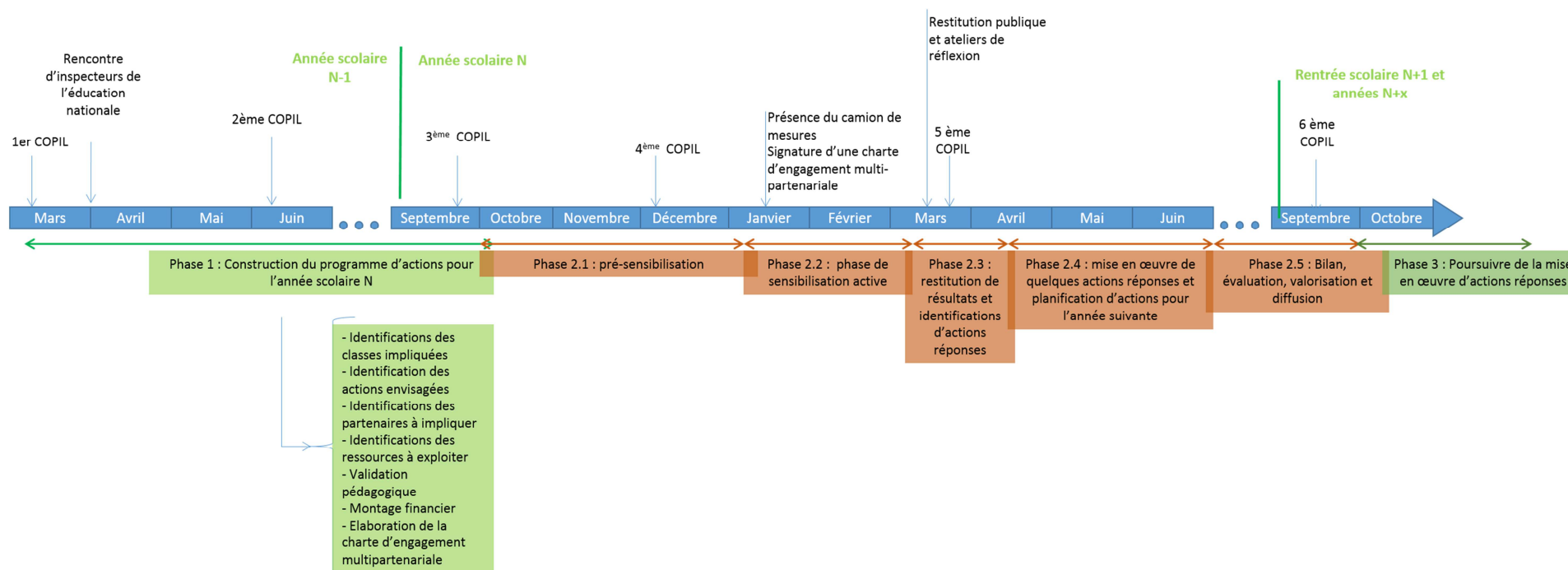
Dans le cadre de « Bon pied, bon air », une charte de coopération a été rédigée en COPIL, précisant les engagements de chacune des parties prenantes au projet (collectivité, école et représentants des parents d'élèves).

5. Temporalité de l'opération

La conduite de l'opération s'opère selon ces différentes phases et sous phases :

- **Phase 1** : année scolaire N-1. Construction du programme d'action de l'année scolaire N
- **Phase 2** : année scolaire N. Phase de mise en œuvre
 - o **Phase 2.1** : Pré-sensibilisation
 - o **Phase 2.2** : Sensibilisation active
 - o **Phase 2.3** : Restitution des résultats et identification d'actions réponses
 - o **Phase 2.4** : Mise en œuvre de quelques actions réponses et planification d'actions pour l'année N+1
 - o **Phase 2.5** : Bilan, évaluation, valorisation et diffusion
- **Phase 3** : année scolaire N+1 voir N+x

Voici, ci-dessous, en détail le calendrier des phases 1 à 3 (année N-1 à année N+1 et N+x) :



6. Mise en œuvre opérationnelle

Phase 1 : Construction du programme d'action en année N-1



*Photo n°1: Scène quotidienne de « dépose sauvage » devant l'école Notre Dame à Macon.
© Aurélien Trioux*

Au-delà des premiers échanges visant à valider l'intérêt de la mise en œuvre d'une telle opération, le travail à mener en année N-1 poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre une bonne compréhension du projet par l'ensemble des parties prenantes voire d'autres partenaires.
- Constituer le comité de pilotage et définir les missions de chacun des membres consignées dans une charte de coopération.
- Définir et construire une trame pour la conduite de l'opération en année N

Dans un premier temps, la rédaction d'une charte de coopération au sein du COPIL permet de définir la place, le rôle et les engagements de chacun dans l'opération. La signature de cette charte peut d'ailleurs faire l'objet d'un événement public de lancement de l'opération (cf. phase 2.2, page 13 et annexe n°1).

Outre les personnes signataires de la charte de coopération, il est important que l'opération soit co-construite avec d'autres partenaires locaux qui viendront apporter leur validation pédagogique et technique. Il peut s'agir de l'Agence régionale de santé, l'Education nationale, l'IREPS, l'ADEME, des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable...

C'est lors de cette phase préparatoire qu'il est nécessaire d'identifier des personnes ressources pouvant apporter un appui pour l'animation et la mise en œuvre du projet. Il peut s'agir de personnes de services de la collectivité (police municipale, service culturel...) ou extérieures comme un médecin scolaire, une personne d'une association de prévention routière, d'une assurance... Il existe aussi de nombreuses ressources pédagogiques pouvant venir en support des projets développés par l'équipe éducative ou par les autres parties prenantes. Une liste non exhaustive de ressources identifiées est présente dans la bibliographie.

Deux outils ont été développés, l'un pour faciliter la définition de l'opération, l'autre, pour aider à la construction d'un planning d'action, via un tableau par niveau de classes, par public cible (parents d'élèves, enfants...) et par étapes, en identifiant les différentes actions à mettre en œuvre au cours de l'année N. (Cf. annexes n°2 et n°3)

Enfin, c'est dans cette phase qu'un nom « communiquant » doit être trouvé à l'opération car toute action visant à la faire connaître et à mobiliser, pour lui donner toutes les chances de succès, commence par-là !



Recommandations et points de vigilance

- Veiller à la compréhension et à l'adhésion aux objectifs de l'opération.
- Ne pas sous-estimer le temps, les explications – qui devront être répétées – nécessaires à une bonne compréhension du projet global de la part de l'ensemble des parties prenantes
- Organiser plusieurs temps de rencontre avec l'équipe pédagogique pour présenter l'opération et ne pas hésiter à soulever des questions qui mériteraient des éclaircissements.
- Faire en sorte que chaque acteur trouve et prenne sa place dans la réalisation de l'opération.
- Responsabiliser chacune des parties prenantes dans l'élaboration et la future mise en œuvre de l'opération.
- Veiller à ce que les représentants des parents d'élèves soient en charge de certaines actions afin de leur permettre d'être moteurs au même titre que les autres parties prenantes de l'opération.
- Ne pas communiquer vers l'extérieur à ce stade du projet ; la communication viendra en phase de mise en œuvre opérationnelle du projet sur l'année N.

Phase 2 : Mise en œuvre de l'opération

Phase 2.1 : Pré-sensibilisation

L'opération se déroulant sur une année scolaire, il est important de la lancer dès le mois de septembre pour ne pas perdre de temps. Pour ce faire, il est recommandé de prévoir une présentation de l'opération à destination des parents d'élèves par l'équipe pédagogique en présence des différentes parties prenantes (association de parents d'élèves, collectivité, partenaires extérieurs) lors de la réunion de rentrée. L'intérêt d'un tel projet pourra alors être expliqué au regard des projets pédagogiques, du projet de l'école et du projet global que porte la collectivité (Agenda 21, PCET, CLS...). Chaque partie prenante peut présenter son rôle dans cette opération et partager, avec les parents d'élèves, son implication. De même, il est indispensable que l'éducation nationale exprime son intérêt pour le projet pour que celui-ci obtienne sa validation pédagogique.

La signature de la charte de coopération (cf. annexe n°1) entre les différentes parties prenantes et élaborée lors de la phase 1, peut se faire à ce moment-là.

Les problématiques liées à la qualité de l'air, à la sécurité routière, au « manger-bougez » sont difficile à aborder au premier abord pour les enfants. C'est pourquoi un travail de pré-sensibilisation (Qu'est-ce que l'air ? Qu'est-ce que la respiration ?; ...) est à effectuer en classe. Ce premier temps est nécessaire pour que chacun acquière les bases de connaissances qui permettront une véritable implication dans le projet. Afin de capitaliser l'ensemble des actions mises en place dans cette phase, la mise à disposition,

de l'équipe pédagogique et des autres acteurs, de la fiche (cf. annexe n°5) permet de recueillir les informations quant aux activités menées en classes afin d'avoir une vision globale des actions de pré-sensibilisation menées et des supports pédagogiques utilisés.

Concernant la mobilisation et la pré-sensibilisation des parents d'élèves, le comité de pilotage doit élaborer un questionnaire (cf. annexe n°4). Ce questionnaire doit être court, simple et ludique. Il doit permettre de collecter de précieuses informations, doit comporter des réponses ouvertes où les parents peuvent exprimer leurs idées. Ces dernières serviront à alimenter les échanges lors des réunions de restitution aux parents d'élèves en phase 2.3. Il doit être diffusé, via les cahiers de correspondance des enfants et doit être accompagné d'un message présentant l'opération et doit être co-signé du Maire, de la direction de l'école et de l'instance représentant les parents d'élèves. Ce questionnaire a pour double objectif d'informer les parents d'élèves de l'opération et de les « faire entrer » dans celle-ci, il a également pour objectif d'évaluer « l'état zéro » de leurs connaissances vis-à-vis du sujet de l'opération et des enjeux qui y sont liés.



Recommandations et points de vigilance

- Faire en sorte que chaque enfant connaisse l'opération.
- Veiller à une bonne information des parents d'élèves. Outre le questionnaire et la réunion de rentrée, il est nécessaire d'avoir des espaces de discussions avec eux (devant l'école lors des entrées et sorties des enfants) afin de bien leur faire prendre conscience de leur rôle dans cette opération qui n'est pas uniquement tourné vers les enfants.
- Veiller à ce que, dans cette phase, chacune des parties prenantes aient un rôle à jouer.
- Elaborer le questionnaire avec l'ARS et/ou l'IREPS afin d'avoir une vision large de son contenu.
- Diffuser largement les questionnaires et mettre en place un dispositif pour recueillir les questionnaires complétés.
- Faire de l'opération un projet « fil conducteur » sur l'ensemble de l'année scolaire qui ira de la sensibilisation à la mise en place d'actions venant répondre aux enjeux identifiés au cours de l'opération.
- Ne pas chercher à imposer aux parties prenantes de s'impliquer, les laisser entrer dans l'opération selon leur rythme.
- Profiter des temps de rencontre existants qui permettent de toucher un public déjà mobilisé pour communiquer sur l'opération (réunion de rentrée, commission de quartier, réunion des parents d'élèves...).

Il est important de lancer officiellement l'opération dès le début de l'année, d'aller au-delà du discours de présentation en « concrétisant » l'opération via la signature de la convention de coopération lors d'une réunion spécifique à la vie de l'école telle que la réunion de rentrée, et non lors d'une réunion spécifique à l'opération qui arriverait plus tard et aurait du mal à mobiliser. Le but étant que l'ensemble des parties prenantes soient mobilisées dès le début de l'opération.

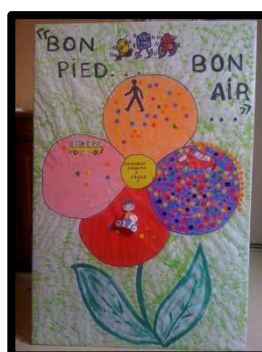


Quelques exemples d'actions de sensibilisation menées :

- sur les déchets et le changement de comportement, avec le SICTOM (classe de CE2-CM2)
- sur l'air, l'atmosphère et la respiration (classes de CE2 et CM2)
- sur la sécurité routière et le vélo via les livrets d'Axa Prévention (« Vas-y Victor » ; « Aie ! Aie ! Aie ! Diablotin » ; « Donne la main ! Diablotin ! ») (toutes les classes)
- sur l'asthme et la pollution de l'air (CM2)
- sur les différents modes de transports pour les déplacements domicile- école, à travers une réalisation artistique
- sur l'air et les gaz à effet de serre (CE2-CM2)
- sur l'air et la pollution atmosphérique, avec la réalisation d'affiches (CP-CE1). Photos n°3, 4 et 5

Photo n°2 :

la fleur des déplacements domicile-école de l'école primaire Notre Dame d'Ozanam.



Photos n°3, 4 et 5 : dessins de sensibilisation par les enfants de l'école primaire Notre Dame d'Ozanam.

Phase 2.2 : Sensibilisation active

En début du deuxième trimestre scolaire, toujours en année N, il est temps de passer à la phase de sensibilisation active. Il est alors recommandé de prévoir un temps visant à marquer visiblement le lancement « concret » de l'opération et l'engagement collectif, de toutes les parties prenantes, dans l'opération.

Cette phase est constituée d'une part de temps d'animation (interventions et séances de travail en classes, visites de dispositif de mesures de la qualité de l'air, expositions...), et d'autre part de temps de collectes de données (pollution atmosphérique, part modale des différents publics se rendant à l'école, identification des problèmes d'insécurité et d'incivilité routière à proximité de l'école...)

L'objectif est que, durant cette phase, l'opération soit visible, vivante, soit vécue comme un temps positif (sans culpabilisation) et que la curiosité soit éveillée.



Recommandations et points de vigilance

- Se servir des carnets de correspondance des élèves comme complément aux affiches et à une diffusion via les représentants des parents d'élèves pour informer et inviter les parents d'élèves aux temps forts de cette phase de sensibilisation active.
- Travailler avec la presse locale pour relayer les temps forts. Les journalistes peuvent recueillir des paroles de citoyens adultes et enfants, tout comme des élus et de l'équipe pédagogique au regard des enjeux liés à l'opération.
- Mobiliser les parents d'élèves afin qu'ils soient eux aussi acteurs de cette sensibilisation active au regard des autres parents d'élèves. Aller à la rencontre des parents d'élèves et ne pas attendre uniquement des enfants qu'ils motivent leurs parents pour « visiter le camion ».
- Au-delà de la présence d'un camion ou d'instruments de mesure de la pollution atmosphérique, développer des actions sur les d'autres enjeux comme la sécurité routière ou la mobilité douce.
- Recenser l'ensemble des activités mises en place dans chacune des classes et par les autres acteurs (représentants des parents d'élèves...) en vue de valoriser l'opération, via la presse et les supports de communication de l'école et de la collectivité (cf. annexe n°5).



Quelques exemples d'activités réalisées :

- Mise en place d'un camion de mesure des polluants atmosphériques, à des endroits visibles de l'établissement scolaire (entrée, cour de récréation), pendant une semaine. (Camion de mesures de la qualité de l'air (oxydes d'azote NOx ; particules fines PM10 ; monoxyde de carbone CO) de l'association Atmos'air.
- Organisation de visites de l'intérieur du camion par petits groupes d'enfants pour leur permettre de découvrir les instruments de mesure et des mesures prises en direct (photo n°6).
- Organisation d'un temps d'inauguration convivial de l'opération, avec boissons chaudes, pour favoriser la rencontre et le dialogue et que les enfants puissent inviter leurs parents à visiter le camion.
- Intervention pédagogique dans les classes, avec l'appui d'Atmos'air, afin que tous les élèves soient sensibilisés. Chaque intervention s'est faite en accord avec les responsables pédagogiques pour adapter le contenu au regard des projets et des niveaux pédagogiques. Les outils pédagogiques suivants peuvent être utilisés : « Imagin'air », affiches de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, mallette « Léa et l'air », mallette « 1 degré de + », vidéos, QCM et expériences diverses telles que les pluies acides, supports BD d'Axa prévention « Vas-y ! Victor... A vélo » et « Donne la main ! Diablotin... A pied, la sécurité des enfants »... (cf. bibliographie)
- En complément de l'intervention d'Atmos'air, certains enseignants ont pris l'initiative de mener différentes activités en classe afin d'approfondir la sensibilisation des élèves : dessins (photos n° 3, 4 et 5), supports BD (annexe n°6) en lien avec le service culture de la mairie de Longvic et en lien avec un événement communal « salon de la BD »(annexe n°7), spectacle de fin d'année sur la thématique de la pollution de l'air, permis piéton, parcours du cœur...
- Mise en place d'une exposition sur la pollution de l'air accessible et visible par tous : enfants, parents, équipe pédagogique et visiteurs.

Phase 2.3 : Partage de résultats et identifications d'actions-réponses

Le dernier trimestre de l'année scolaire doit être celui du temps de la restitution, du partage des résultats et du croisement des points de vue pour identifier des actions-réponses. Pour cela, la mise en place d'un temps de rencontres permet le dialogue et le partage de constats entre les différentes parties prenantes, pour donner lieu à la définition d'actions à mettre en œuvre sur le court terme (d'ici la fin de l'année scolaire) et le moyen terme (les années scolaires suivantes).

Le moment clé de cette phase est l'organisation d'une réunion de restitution des informations collectées et une mise en débat. L'invitation des parents à ces réunions est à faire via l'ensemble des supports disponibles afin de maximiser la communication : cahier de liaisons, affiches, site internet, relais via les représentants d'élèves, presse, site internet de l'école et de la collectivité...

Pour cette réunion, il est important que l'ensemble des parties prenantes (enfants, parents, équipe pédagogique et représentant techniques et élus de la collectivité) soit invité et soit présent.

La réunion de restitution est à organiser sous la forme de la méthode Métaplan® pour favoriser l'action, l'expression de chacun et les échanges. Cette réunion est à diviser en 3 phases :

- **l'accroche et l'entrée dans le débat** : par la restitution des mesures (photo n°7) faites par le camion de mesures des polluants atmosphériques - via la remise d'un livret avec l'ensemble des mesures et la présentation des résultats du questionnaire mené en début d'année scolaire – et via la présentation des résultats de l'enquête diffusée auprès des parents d'élèves en phase 2.1. Pour favoriser cette accroche, différents supports sont également à utiliser pour favoriser l'expression individuelle. L'utilisation de gommettes est un bon outil. Chaque participant, même les enfants, doivent être en possession de gommettes pour émettre un point de vue. Les questions posées peuvent se faire au travers d'image. Pour exemple, dans l'expérimentation « **bon pied, bon air** », il a été demandé à chacun d'exprimer, au travers l'utilisation de 6 gommettes, quel était pour eux l'enjeu principal : sécurité routière ; pollution atmosphérique ; activité physique.
- **la mise en débat**, en opposition ou en accord (acculturation et prise de position) sur la base des propositions faites par les parents d'élèves dans le questionnaire diffusé en phase 2.1, en s'appuyant par exemple sur des divergences telles que : « plus de places de parking / moins de places de parking ».
- **la mise en réflexion** (acteur du changement / qui peut faire quoi ?) : via une sollicitation de chacune des parties prenantes sur ce qui peut être fait par les autres et par soi-même (4 catégories d'acteurs : enfants, parents, enseignants, collectivité). Chaque acteur se doit de réfléchir pour les 4 catégories et doit les partager avec l'ensemble des participants.



Photo n°7 : Réunion de restitution des résultats
(Longvic) © Aurélien Trioux.

L'animateur de cette réunion doit rester dans une posture de neutralité au regard des différentes parties prenantes mais également au regard des sujets abordés. Il doit avoir uniquement une posture d'animateur, de mise en débat, de synthèse et ne pas avoir un discours d'expert, de moralisateur...

La participation et le témoignage d'un médecin généraliste implanté localement peut être invité. Cette présence « paternaliste » du « médecin de famille » peut permettre de renforcer le poids des échanges

et de l'importance des enjeux. Le médecin généraliste peut intervenir en conclusion de la phase d'accroche afin d'amener un œil d'expert de la part d'une personne reflétant une « conscience morale ».



Recommandations et points de vigilance

- Veiller à imager et donner accès aux données collectées afin de favoriser leur appropriation individuelle et collective et renforcer le sentiment de transparence des données collectées.
- Mettre en avant l'exposition permanente à une pollution atmosphérique ce qui permet d'ouvrir les débats au-delà des seuls pics qui peuvent ne pas être présents dans les mesures.
- Encourager la venue en famille d'enfant avec leurs parents permet de renforcer une sensibilisation sur des bases communes qui sont sources de dialogue.
- Inviter un médecin de famille pour bénéficier d'un autre regard sur l'opération et renforcer l'écoute des différentes parties prenantes.
- Etre vigilant sur le timing et le rythme de la réunion afin de ne pas trop s'étaler dans le temps et se « perdre » dans des débats.
- Inviter chacun à exprimer son point de vue que ça soit à l'oral, à l'écrit, par des dessins ou par des mots.
- Veiller à ce que l'animateur joue le rôle de « tampon » entre des idées de citoyen et les réactions des élus et inversement. Par exemple : l'idée de parents d'élèves consistant à réclamer des policiers devant l'école pour plus de sécurité pour traverser doit être mise en débat par l'animateur au regard du coût, de la disponibilité des policiers municipaux et de l'ensemble des écoles de la commune. Ce débat doit permettre de démontrer une « déresponsabilisation » des parents et qu'il est possible d'imaginer une réponse mixant l'implication de la collectivité et celle des parents d'élèves à travers leur formation par des policiers municipaux pour leur faire endosser ce rôle.



Quelques exemples d'actions-réponses identifiées lors de ces réunions

- Elaborer une charte parents-enfants responsable à coécrire et à faire signer par chacun.
- Organiser des journées « à l'école à vélo ».
- Mettre en place un pédibus.
- Faire passer le permis vélo.
- Implanter un radar pédagogique (photo n°8).
- Mener une réflexion sur le stationnement et la circulation aux abords de l'école.
- Ouvrir les grilles plus tôt pour éviter l'attente devant l'école des enfants déposés par leurs parents sur le chemin du travail et les jeux dangereux sur la route.
- Ajouter des arceaux pour le stationnement de vélos devant l'école.
- S'organiser pour accompagner les enfants dans les bus pour ceux ne pouvant participer à un pédibus car ils habitent trop loin.
- Visiter le centre de maintenance des bus dijonnais
- Identification d'intervenants pour des sensibilisations sur la sécurité routière (voiture tonneau...)



*Photo n°8 : Nouveau radar pédagogique
à proximité de l'école primaire Léon
Blum (Longvic) © Aurélien Trioux*

Phase 2.4 : Mise en œuvre de quelques actions réponses et planification d'actions pour l'année suivante

Dans la continuité de la phase 2.3 et l'identification partagée des « actions – réponses », il est nécessaire et important d'en mettre rapidement en œuvre certaines. Cette phase doit permettre d'amener un début de conclusion au travail initié depuis le début de l'année afin que les différentes parties prenantes au projet voient les retombées de leurs engagements. Cette phase doit également permettre aux acteurs du projet de concrétiser une volonté d'atténuer les expositions aux enjeux initialement identifiées au démarrage du projet.

Afin que l'opération reste une action partenariale, il est important que les différentes parties prenantes s'engagent dans la mise en œuvre d'au moins une « action-réponse » peu importe le niveau de l'action, c'est la dynamique qui importe.

Durant cette phase 2.4, le comité de pilotage doit jouer un rôle d'appui à la planification des différentes « actions-réponses », d'autant plus quand elles mobilisent plusieurs parties prenantes, afin de prioriser, de répartir et d'inscrire dans le temps la continuité du projet.



Recommandations et points de vigilance

- Réserver un budget dès le début de l'année, dans le budget des différentes parties prenantes, permet de mobiliser facilement des fonds pour la mise en œuvre d'actions-réponses et évite un délai dû à la recherche de fonds.
- Les représentants doivent trouver leur place dans la mise en œuvre d'actions réponses même s'ils ne sont pas porteurs d'une action. Ils doivent être responsabilisés et coproporteurs d'une action avec les autres parties prenantes.
- Un appui technique de la part de la collectivité ou d'un acteur extérieur semble nécessaire pour venir en soutien et/ou en leader dans la poursuite de l'opération afin que la dynamique perdure et que la dimension collective de l'opération ne s'essouffle pas. Cette personne peut être un chargé de mission associé à la Vie scolaire, Agenda21, Plan climat, contrat local de santé...



Quelques exemples d'actions-réponses

- Spectacle de fin d'année sur la thématique de la pollution atmosphérique et de ses impacts sur l'environnement. Spectacle ponctué de musiques en lien avec la protection de l'environnement et d'effets spéciaux (machines à fumée) pour simuler la pollution atmosphérique.
- Réalisation de supports BD avec le service culture d'une mairie et des dessinateurs professionnels dans le cadre d'un salon de la BD. Exposition des supports réalisés sur les grilles de l'école, à la vue de tous les passants, durant plusieurs mois et lors du salon de la BD.
- Implantation d'un radar pédagogique.
- Délibération (cf. annexe n°8) d'une commune acceptant le PPA en cours de réflexion sur l'agglomération en mentionnant l'opération « bon pied, bon air » engagée sur la commune tout comme des actions-réponses mises en place et en raccrochant la décision et l'action au projet de territoire de la commune (agenda 21) et au projet éducatif de l'école.

Le spectacle de fin d'année : support de sensibilisation active

Le spectacle de fin d'année ayant été identifié comme un support sur lequel s'appuyer pour construire une action réponse, l'équipe pédagogique s'est emparée de cette opportunité pour, avec la participation des 80 enfants, rendre visible l'enjeu – invisible – de la pollution atmosphérique. L'idée était de faire passer le message de manière ludique et de permettre aux enfants et aux parents de vivre ensemble un moment de sensibilisation et d'en parler avec un langage commun.

Ce spectacle « pièce de théâtre » fût ponctué par des scénettes, d'animaux souffrant de la pollution atmosphérique émise par la ville voisine et allant à la rencontre des hommes pour leur demander de ne plus polluer, et par des chants collectifs de chansons dont les paroles parlent de notre planète Terre.



*Photos n°9 et 10 : Spectacle de fin d'année scolaire par les enfants de l'école primaire Léon Blum (Longvic)
Copyright : Aurélien Trioux, 2013.*

Phase 2.5 : Bilan, évaluation, valorisation et diffusion

Au-delà de la mise en place d'actions-réponses, l'un des objectifs de l'opération est de mesurer la prise de conscience des parents d'élèves au regard des enjeux liés à une sur-fréquentation automobile aux abords des écoles primaires par rapport à l'état zéro mesuré en phase 2.1. Ainsi, la phase 2.5 est à démarrer avec un deuxième questionnaire (cf. annexe n° 9) à destination des parents d'élèves. Ce questionnaire doit être composé en partie de questions identiques au questionnaire diffusé en phase 2.1. L'information et la diffusion doivent se faire par les mêmes moyens (cahier des enfants, affiches...) que ceux identifiés en comité de pilotage tout comme le système de collecte des questionnaires remplis.

Un dernier comité de pilotage sur l'année scolaire N doit permettre de tirer les enseignements de ce deuxième questionnaire, de statuer sur les suites à donner à ce questionnaire, d'identifier des pistes de valorisation des actions menées et de construire les bases des suites à donner en année n+1 à cette opération : mise en œuvre d'actions-réponses, reconduite d'actions de sensibilisation...



Recommandations et points de vigilance

- L'opération « **bon pied, bon air** » ne doit pas être une action « sans lendemain ». L'élaboration, le partage et la répartition du portage des actions réponses sont des clefs de réussite pour la poursuite de la dynamique engagée.
- La diffusion et la collecte de la 2^{me} série des questionnaires destinés aux parents d'élèves doivent être bien encadrées afin de favoriser une participation effective et de facilement mettre en perspective les résultats obtenus avec ceux de l'état zéro de la phase 2.1.

Légende photos de couverture (de gauche à droite) :

- Une enfant de l'école Léon Blum de Longvic accompagnée de sa mère expriment laquelle des trois thématiques (pollution de l'air, sécurité routière, activité physique) est prépondérante dans le cadre de Bon pied, bon air
- Représentation graphique des modes de transport utilisés par les enfants pour se rendre à l'école Notre-Dame d'Ozanam de Macon : chaque pétale représentant un mode de transport (marche, vélo, transports en commun, voiture)
- Inauguration du camion de mesure de la pollution de l'air d'Atmosph'air dans la cour de l'école Léon Blum à Longvic, en janvier 2012, en présence de la députée maire Claude Darciaux.

7. Bibliographie

Rapport de mesures réalisées par Atmosph'air :

www.atmosfair-bourgogne.org/medias/fichiers_telechargement/ab89_surveillance_de_la_qualite_de_l_air_dans_le_c.pdf

Rapport d'enquête :

Philippe Patrice Mougel (Université de Bourgogne) et Aurélien Trioux (Alterre Bourgogne), octobre 2010, [*L'intelligence collective et la mobilité : enquête trans-disciplinaire sur les freins et les leviers à la pluri-mobilité en Bourgogne \(J'y vais autrement...\)*](#), 438 p.

Institut de Veille Sanitaire, décembre 2007, *Étude nationale nutrition santé ENNS 2006*, 77 p.

Mémoire :

L'écomobilité scolaire dans la région Nord-Pas-de-Calais : Comment favoriser l'émergence de nouvelles démarches ? Danny Guindos, mémoire de Master TMEC, université de Bourgogne, septembre 2013.

Revues :

Mobilité : repenser nos déplacements, aménager autrement. Repères n°56. Alterre Bourgogne. décembre 2010.12 p.

Quel regard porter sur le développement durable ? Repères n°60, Alterre Bourgogne, juin 2012,16 p.

Développement durable : jouons le collectif, Repères n°62, Alterre Bourgogne, décembre 2012, 16 p.

Rapports, documents cadres et autres documents de synthèse :

Rapport de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement : santé et qualité de l'air extérieur. CGDD, juillet 2012.

Etat d'avancement des actions menées en 2012. 2^{ème} PNSE 2009-2013. Groupe de suivi santé environnement, février 2013.

Mobilités actives au quotidien, le rôle des collectivités. Presses de l'EHESP, Réseau français des villes santé de l'OMS, 2013

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé : intérêts d'une approche locale et transversale. Coproduction : INPES, ESPT et RFVS.

Les déplacements vers le travail : neuf vérités bonnes à dire. Collection Certu : Le point sur, numéro 14, septembre 2010.

ADEME Ile-de-France : Fabienne Schimenovitz, ARENE Ile-de-France : Céline Meunier et Malik Boutora, août 2003, *pourquoi et comment encourager l'éco-mobilité scolaire ?*, 6 p.

Lettre d'information de l'étude RECORD n°6, décembre 2011.

Agence régionale de santé de Bourgogne, *Plan Régional Santé Environnement de Bourgogne 2011-2015*, 47 p.

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, 2011, *Programme national nutrition santé 2011-2015*, 66 p.

Haut Conseil de la Santé Publique, avril 2012, *pollution par les particules dans l'air ambiant. Synthèse et recommandations pour protéger la santé*, 26 p.

Articles de presse :

Créon met ses écoliers le nez dans le guidon. Terra eco, mars 2012, 64 p.

La pollution atmosphérique, un fléau sous-estimé pour la santé. Actualités news environnement, Sandra Besson, 11 avril 2013

www.actualites-news-environnement.com/30446-pollution-atmospherique-sante.html

Les ateliers SCOL-AIR : des outils sur la qualité de l'air qui parlent aux enfants, Revue Air Pur Environnement Sante, numéro 9, pages 16-17.

www.appanpc.fr/docs/7/fckeditor/file/Revues/AirPur_Env_Sante/numero_09/Mac/AirPur09.app/Contents/Resources/assets/common/downloads/page0016.pdf

Santé publique et environnements de vie, transports, mobilité, déplacements, aménagement de l'espace. www.lagazettesantesocial.fr, Catherine Cecchi, 23/08/2013

Travaux : Alterre Bourgogne, étudiants de l'ESAAB (Master 1, promotion 2011-2012) et Conseil régional de Bourgogne, année scolaire 2011-2012, *Le design au service de la promotion des modes de transports alternatifs*,

www.alterre-bourgogne.org/arkotheque/client/alterre_bourgogne/ressources/detail_ressource.php?ref=617&titre=le-design-au-service-de-la-promotion-des-modes-de-transports-alternatifs

Le Monde, La pollution de l'air extérieur est "cancérogène", selon l'OMS, 17 octobre 2013.

Communiqué de presse : International Agency for Research on Cancer, octobre 2013, *Outdoor air pollution a leading environmental cause of cancer deaths*, 2 p.

Actes de colloques :

En sécurité sur le chemin de l'école, ATE

www.ate.ch/fileadmin/user_upload/tagung/VCS-Praxistagung_2013_Dokumentation_f.pdf

Société française de santé publique, septembre 2013, Santé publique et environnements de vie : transport-mobilité, déplacements, aménagement de l'espace, 166 p.

Fiche expérience : Alterre Bourgogne, 2013, *Bon pied, bon air, une opération de sensibilisation-action santé environnement*, 4 p.

Supports et outils pédagogiques :

INPES, 2006, *Léa et l'air*, Collection "Les chemins de la santé", mallette pédagogique.

ADEME, Film, 2006, *Déplacements, une affaire de choix*.

Film, Atelier : Animez-moi, Sup Air Man contre les gaz toxiques - Fête de l'anim', mars 2015.
<https://vimeo.com/127177920>

La mobilité durable. Guide pédagogique. Alterre Bourgogne, 2010, 40 p.

Ville de Brest et Brest Métropole Océane, Juin 2006, *Carnet de route étape par étape. Pédibus, à pied sur le chemin de l'école*, 12 p.

Livret BD « Aïe ! Aïe ! Aïe ! Diablotin... », Axa Prévention

Livret BD « Donne la main ! Diablotin », Axa Prévention

Livret BD « Vas-y Victor... A vélo », Axa prévention

Livret BD « Famille Klaxon : Manon prend le chemin de l'école ! », Axa prévention

Livret BD « Famille Klaxon : Léon frime trop sur son vélo ! », Axa prévention

Livret BD « Famille Klaxon : Suzon fait attention ! », Axa prévention

CD-rom Rue Tom et Lila, association Prévention routière, Assureurs Prévention, 2011.

8. Annexes

Annexe n°1 : Charte d'engagement entre partenaires

Annexe n°2 : Outil d'aide à la définition du projet et à sa mise en œuvre

Annexe n°3 : Outil Excel d'aide à la construction du programme d'action par niveau et par étapes des actions envisagées

Annexe n°4 : Questionnaire n°1 distribué aux parents d'élèves

Annexe n°5 : Fiche support pour la collecte des actions réalisées

Annexe n°6 : Visuels des supports BD réalisés par l'école de Longvic

Annexe n°7 : Plaquette du salon de la BD de Longvic mentionnant l'opération « Bon pied, bon air » et le travail réalisé par les enfants de l'école Léon Blum (Longvic).

Annexe n°8 : Délibération du Conseil municipal de Longvic approuvant le Plan de protection de l'atmosphère du Grand Dijon et mentionnant l'opération « Bon pied, bon air ».

Annexe n°9 : Questionnaire n°2 distribué aux parents d'élèves

Annexe n°10 : Retours sur les mesures et les résultats des questionnaires dans les deux collectivités expérimentales



Alterre Bourgogne

La Bourdonnerie

2 allée Pierre Lacroute

21000 DIJON

03 80 68 44 30

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. Créée en 2006 dans le prolongement de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par l'ADEME, le Conseil régional de Bourgogne, l'État et l'Europe, à travers le fonds FEDER.

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Ses actions sont de trois types :

- observation de l'environnement et évaluation de politiques publiques,
- accompagnement de porteurs de projets,
- développement de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

Alterre est financé par :

